

Affaires municipales

JEAN GUY PELLETIER

Session régulière du Conseil municipal—5 nov. 2007

La séance s'est ouverte, à 20h00, sous la présidence du maire Jean Claude Dumoulin. Tous les conseillers étaient présents à l'exception du siège encore vacant au district no 2.

14 citoyens, citoyennes, dans des proportions équivalentes, une première à notre souvenance, assistaient à la rencontre.

34 points étaient au menu de l'ordre du jour. Le total des comptes pour le mois d'octobre s'élève à 130 502,59\$ dont 17 983\$ en salaires.

Un seul point soulevé à la période de questions : les ratés dans le déneigement du réseau routier à notre première bordée essentiellement attribuable à un bris mécanique chez notre entrepreneur principal—Les Entreprises Léopold Bouchard inc. Jean Guy Pelletier est nommé maire suppléant pour la période du 6 nov 2007 au 3 mars 2008. Rappelons que le choix du maire suppléant s'effectue par tirage au sort entre les conseillers.

Prévision sur mois à venir : La tendance du présent exercice au chapitre des recettes se chiffre à 1 296 042\$ sur un budget révisé 2007 de 1,25M\$. La tendance inverse au niveau des dépenses se chiffre 1 239 859\$ pour un excédent anticipé à 56 182\$.

Honoraires professionnels—BPR Groupe-conseil Projet alimentation en eau potable : le cumul des factures au 29 septembre 2007 se chiffre à 53 868,52\$

Renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout (réseau existant) : le budget d'honoraires final se chiffre à 14 000\$

Rue des Bouleaux : les travaux de construction partiels effectués en régie (par la municipalité) ont affecté le fonds de roulement pour un montant de 5000\$ que nous rembourseront sur une période de 2 ans. L'affectation initialement prévue était de 35 000\$. Le coût des travaux effectués en régie s'élève à 7 000\$.

Le camion de services Sierra 98 est vendu pour un montant de 1025,99\$.

La clôture d'accès au garage municipal par la rue du Noviciat demeurera ouverte de novembre à la fin avril.

Contrat de déneigement—route de l'Amadou. Il est résolu unanimement d'aviser l'entrepreneur de ne pas exécuter l'entretien hivernal de la route de l'Amadou. Rappelons que la municipalité de St-Léon-le-Grand avait confirmé qu'elle ne déneigerait pas le tronçon de cette route sise sur son territoire cet hiver.

Comité de relation de travail : Le maire Jean Claude Dumoulin et le conseiller Jean Guy Pelletier sont désignés pour siéger sur ce comité. Le comité agit comme en première main sur tout problème, grief et litige et est composé en outre de deux représentants syndicaux conformément à l'article 8 de la convention collective.

À l'urbanisme : une demande de dérogation mineure est acceptée sur la propriété sise au 77 rue du Rosaire ; un projet de rénovation est approuvé rue Bouillon puisqu'il respecte le PIIA (Plan d'implantation et d'intégration Architecturale) ; un avis provenant du service d'urbanisme de la MRC encadre un projet de lotissement en bordure sud du lac ; la municipalité maintient son offre de 7 500\$ concernant l'acquisition de la propriété du 56, rue de l'Église, ancien Marché Central. En cas de refus du propriétaire d'accepter cet offre et considérant l'historique de n'avoir jamais répondu aux nombreuses infractions émises contre lui concernant la dite propriété, le dossier sera transmis à l'avocat de la municipalité pour des recours juridiques.

L'ordre du jour épuisé, la séance s'est close à 21h15.

Ressources Humaines

Monsieur Daniel Gauthier a terminé sa prestation de travail avec la municipalité le 26 octobre. Nous tenons à souligner son apport notamment au niveau de l'entretien de l'équipement.

Deux employés col bleu de la municipalité ont déposé 4 griefs contre la municipalité en octobre. La municipalité s'affaire à mettre sur la table une proposition de contrat de travail à la directrice générale. Rappelons que la présente entente prend fin le 31 décembre 2007.

Dans les projets concernant les ressources humaines, nous planchons présentement sur l'embauche d'un directeur des travaux publics en 2008.

Hygiène du milieu

Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout : Le 23 octobre, la firme BPR présentait aux membres du conseil et à un petit groupe choisi d'invités, les résultats de son analyse des infrastructures d'aqueduc et d'égout. L'étude accouche donc d'un plan d'intervention qui permet d'établir une stratégie afin d'optimiser les interventions à faire sur ces infrastructures.

Sont touchés par ce mandat: notre réseau d'aqueduc pour 8,9 km de conduites, l'égout sanitaire pour 8,3 km de conduites dont 1,7 en refoulement (les conduites entre les poste de pompage et les bassins à l'extrémité sud du village), et l'égout unitaire, le 1,6 km de conduites où le pluvial et le sanitaire se mélangent.

L'étude a permis de bâtir l'inventaire du réseau, d'en diagnostiquer l'état de «santé», d'établir le séquençage des interventions requises et, dans le grand échéancier de notre projet d'alimentation en eau, de réserver les places où ces interventions seront faites.

Ce plan d'intervention se présentait d'ailleurs comme une étape incontournable exigée par le ministère des Affaires Municipales dans la réalisation du plan d'ensemble pour que la municipalité maintienne son éligibilité à recevoir de l'aide gouvernementale.

Le 21 novembre 2006, le MAMR nous confirmait une aide de 149 000\$, provenant du transfert fédéral d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec, suite au dépôt de la programmation préliminaire des travaux présenté un mois plus tôt. Cette liste partielle couvrirait une sorte de phase 1 dans laquelle la mise aux normes des ouvrages et travaux de recherche en eau de même que les coûts associés au plan d'intervention étaient inclus. Cette phase est maintenant réalisée.

Le coût total des travaux sur notre réseau existant, prévisions sur 4 ans, serait de 588 280\$ et la contribution municipale exigée, par le MAMR, de 186 500\$. Une partie des travaux entrepris pour la réfection de nos infrastructures routières cet automne est éligible au calcul de cette contribution.

Matières résiduelles

Par Jean Claude Dumoulin

La fermeture du site de Padoue est prévue pour le 31 décembre 2007, possiblement prolongée en février ou mars 2008. Les municipalités de moins de 2000 habitants pourront continuer de disposer de leurs matières résiduelles à Matane et à Rimouski tandis que les villes de Ste-Luce et de Mont-Joli n'ont pas obtenu de réponse de Rimouski et que les villes de Causapsal et d'Amqui ont été refusées à Matane.

Quatre alternatives s'offrent aujourd'hui pour disposer des matières résiduelles de notre MRC : Le LET de la Rédemption, une réponse du Bureau des audiences publiques (BAPE) est attendue en décembre, une usine de transformation des matières résiduelles en diesel de synthèse, située à Ste-Florence et Amqui, un centre de transbordement pour l'expédition et l'enfouissement de ces matières à l'extérieur de la MRC, le site de St-Étienne-des-Grès dans la région de Trois-Rivières serait intéressé, et un projet d'incinérateur dans la région de St-Joseph de Lepage, MRC de la Mitis. Parmi tous ces projets, celui qui présente le maximum d'avantage quant aux coûts d'enfouissement (70\$ la tonne de déchet) et à l'échéancier de réalisation est le projet de transbordement de nos matières résiduelles (MRC de la Mitis et de la Matapédia) au site de St-Étienne-des-Grès.

Nouvelles brèves

- Denis Bastien a été élu commissaire pour la circonscription comprenant la municipalité de Lac-au-Saumon. M.Aurélien Beaulieu de Lac-au-Saumon a été défait dans le secteur d'Amqui et Léopold Marquis, président de la Commission scolaire n'a pas été réélu.
- Les intéressés ont jusqu'au vendredi 9 novembre pour déposer leur candidature au poste de conseiller municipal vacant.
- Il est tombé entre 10 et 20 cm de neige durant la journée de dimanche, le 4 novembre... ainsi que plusieurs boîtes aux lettres devant la charrie.
- 1100: c'est environ le nombre d'habitants de la partie village de la municipalité. C'est aussi le nombre de meurtres par jour en moyenne en République démocratique du Congo.

BERUBE & TURBIDE INC
EXCAVATION
TERRASSEMENT - DÉNEIGEMENT
141, St-Edmond
Lac-au-Saumon, QC
778-3371



Desjardins GINETTE PAYANT
Caisse populaire de Lac-au-Saumon
Conseillère en finance personnelle
(418) 778-5835
Projet: auto ? Venez nous consulter pour être bien informé et mieux acheter.



LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.
Spécialité : Travaux de génie civil
341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3
Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417
Sans frais : 1 888 839-2481



ABONNEMENT
Pour s'abonner au Saumonois ou pour renouveler son abonnement, faites parvenir votre chèque à l'ordre de *Le Saumonois* à l'adresse suivante:
Le Saumonois
C.P. 155
Lac-au-Saumon, Qc
G0J 1M0.
L'abonnement annuel pour l'édition postale est de 26,45\$ pour 23 numéros et de 11,50\$ pour l'édition par courriel.
Cet abonnement donne droit aux 8 numéros grand tirage gratuits.
Pour information:
Sylvie Hédou 778-5902

FOURNIER & FILS
Services thanatologiques
110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9
Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com
www.gfournier.com



ÉCHOS DE LA FÊTE DES GUITARES

jeudi, le 1^{er} novembre 2007

Un grand succès pour la première édition de la Fête des Guitares à Lac-au-Saumon

Après deux ans de travail, le pari de faire connaître le village de Lac-au-Saumon à grande échelle est maintenant une chose possible et ce, grâce à la guitare.

La première édition de la Fête des Guitares, qui s'est tenue à Lac-au-Saumon du 10 au 12 août dernier, fut un grand succès. Le comité organisateur attendait environ 2 000 personnes aux différentes activités de cet événement. Finalement, c'est plus du double qui a répondu à l'appel de Gino Boucher et de son comité. Nous évaluons qu'entre 4 500 et 5 000 personnes se sont déplacées pour venir fêter la guitare à Lac-au-Saumon.

Ces chiffres tiennent compte des gens qui sont venus assister aux nombreux spectacles sous le chapiteau Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon, mais tiennent aussi compte des gens qui ont visité l'exposition de guitares qui se tenait à l'école et l'exposition/symposium de peinture qui se tenait à l'Oratoire St-Joseph. Deux déjeuners-brunch, deux soupers 5 à 7 avec duo de chansonniers, la journée acadienne et les activités pour enfants, ont également attiré plusieurs centaines de personnes.

L'ouverture, avec le groupe MG3, a lancé la Fête des Guitares, vendredi le 10 août. Ce trio de guitaristes de

Montréal a réellement impressionné tout le monde qui était présent. Également, les groupes MEAN BLUES, YANNICK ST-JACQUES BAND, LABBÉ-FRANCOEUR et GLAD ont su séduire leur public. Les formations présentes au cours de cette fin de semaine couvraient cinq genres musicaux différents. Musique du monde, blues, country américain, rock folklorique québécois et rock 'n' roll étaient au rendez-vous de la première édition de la Fête des Guitares. Le parrain de l'événement, M. Éric Labbé, qui fait partie de la formation LABBÉ-FRANCOEUR, s'est dit complètement enchanté de cet événement.

Le tout aura permis de rapporter au comité de la Fête des Guitares un profit net de plus de 10 000 \$. Le montant en entier sera directement réinvesti dans la deuxième édition de la Fête des Guitares qui se tiendra les **8, 9 et 10 août 2008**. Le comité a d'ailleurs réinvesti en septembre dernier dans un somptueux souper pour remercier ses bénévoles.

Il est important que la population régionale sache que le comité de la Fête des Guitares est un organisme sans but lucratif enregistré légalement au Registraire des entreprises du Québec et qu'aucune personne du comité ne touche de salaire.

Le comité organisateur compte bien répéter l'exploit l'an prochain en attirant encore plus de gens à Lac-au-Saumon. Ils y travaillent tous très fort présentement. Que la Fête continue !

PIÈCES D'AUTOS (418) 778-3735

Atelier de réparation
Alternateur Démarreur
Vérification de batteries
299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc

Le palmarès des écoles secondaires agace Marc Thériault

La majorité des élèves de Lac-au-Saumon font et feront leurs études secondaires à la polyvalente Armand-Saint-Onge d'Amqui. Le fait que cette institution soit l'avant-dernière du Bas-Saint-Laurent fait sourciller.

La compilation de L'Actualité met ensemble les écoles privées et les écoles publiques. Soit, c'est biaisé, puisque un choisit les meilleures et l'autre pas. Cela dit, éliminons les écoles privées et comparons entre elles les écoles publiques. Armand Saint-Onge demeure malgré tout au même rang, même si le directeur refuse de commenter.

Les universités exigent souvent des cours de tronc commun la première année parce que les différents cégeps ne sont pas au même niveau. Les cégeps disent que c'est en raison

des déficiences du secondaire, et ce dernier dit que les jeunes à problèmes qui leur arrivent du primaire sont de plus en plus nombreux et complexes et que la qualité manque souvent. Tout ce beau monde n'a probablement pas tort complètement.

Pour s'améliorer, il faut se faire évaluer et pour s'évaluer, il faut entre autres se comparer. Le dédain des écoles de se comparer entre elles est malsain.

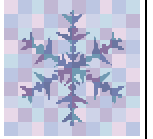
Puisque que tout semble partir du primaire, pourquoi ne pas comparer entre elles les écoles primaires d'une même commission scolaire. On pourrait ainsi valoriser des écoles de village où l'équipe fonctionne mieux,

CLUB DE SKI DE FOND MONT-CLIMONT

À TOUS LES MEMBRES ET
À TOUTE LA POPULATION DE LAC-AU-SAUMON.

Vous êtes tous convoqués à l'assemblée générale annuelle du Club de ski de fond Mont-Climont de Lac-au-Saumon qui se tiendra le mercredi 14 novembre 2007 au chalet du club à compter de 20 h.

BIENVENUE À TOUS ET CHACUNE!



Mécanique générale
Vente et pose de pneus
Soudure de tout genre

Freins et direction
Suspension - Silencieux
Moteur et transmission

Américaine,
Européenne
ou Japonaise.

COURRIELS EN LANGUE DE BOIS

La décision n'a pas fait grand bruit, mais elle laisse quelques questions en suspens. La semaine dernière, les membres de la

conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent ont voté en faveur de l'implantation à Rimouski du siège social de la Commission des ressources naturelles du Bas St-Laurent. Des représentations avaient été faites afin que ce nouveau centre soit implanté dans La Matapédia, près de la ressource forestière, plus particulièrement au Serex à Amqui. Ce qui intrigue, ce n'est pas pourquoi un des membres de la CRÉ, Gaëtan Ruest, maire d'Amqui, ait voté en faveur de la Vallée, mais plutôt que le préfet de la MRC et le président de la SERV aient choisi de voter en faveur de Rimouski.

Le maire Ruest a grandement déploré le geste, mais rien n'est venu des autres membres. En fait, c'est plutôt le directeur de la station de radio BOOM-FM qui a réagi par un échange de plusieurs courriels au contenu et au ton parfois intrigant et qui blâmait le maire de ne pas avoir mentionné, dans son communiqué, l'entrevue faite à sa station alors qu'il l'avait fait pour celle accordée à Radio-Canada Matane.

Donc, ce qui manque à l'équation, ce sont les raisons qui ont motivé des personnes intelligentes à ne pas recommander la capitale forestière canadienne 1993 comme site valable pour le nouveau centre de la Commission... Ça viendra sûrement. (M.T.)

22, route 132
Lac-au-Saumon, Qc
G0J 1M0

L'ÉCOLE BOISSE
Boucard

Tél. : (418) 778-3735 • Tél. : (418) 378-3350

Le Québec est parfois petit

Richard Desjardins, auteur compositeur bien connu est un ami de longue date de Michel Dompierre, photographe, qui a entre autres travaillé avec Bertrand Leblanc à la réalisation du livre *La Matapédia* et avec Renald Bérubé pour le livre *Mont-Joli et ses environs* publié à l'occasion du centenaire de cette ville. Or, Bérubé est originaire de Lac-au-Saumon et connaît depuis longtemps la sœur de Desjardins.

Lors d'une réception entre amis à la résidence de Michel Dompierre, tout ce beau monde était présent et Renald Bérubé, être volubile s'il en est un, rencontra Desjardins, le frère, pour la première fois.

La soirée peut se résumer par ce commentaire de Desjardins à Dompierre à la toute fin: « Il est dur à mettre à Off ton chum! » (M.T.)

GRATIEN LEBRUN & FILS ENR.
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÛLÉURS

Yves Lebrun, technicien propriétaire
34, rue du Noviciat - C. P. 66
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0

Tél. : (418) 778-5923
Pagette : (418) 629-8303

en faire profiter les autres écoles et rapidement en venir à améliorer directement la cote des polyvalentes du territoire.

Cela aurait également pour avantage de mettre les pendules à l'heure quant à la valeur des écoles de village. Le préjugé favorable pour les plus grosses écoles de Causapscal, Amqui et Sayabec qui pousse les parents des villages à y envoyer leurs enfants tomberait peut-être. De plus, si la meilleure école primaire se trouve dans tel village, il n'y a rien qui dit que ce ne soit pas là LA façon d'en assurer la survie, par la qualité qui amènera inévitablement la quantité. Si l'école de Lac-au-Saumon était en mesure de prouver sa qualité à toute la Matapédia, il y a fort à parier que des parents enverraient ici leurs enfants et empliraient nos salles de classe de moins en moins bondées.